

Campagne grippe 2022/2023

C'est ce samedi 15 octobre qu'a démarré la campagne annuelle de sensibilisation à la vaccination contre la grippe.

Retrouvez le communiqué de presse ci-dessous.

Communiqué de presse :

<https://www.apb.be/fr/corp/l-association-pharmaceutique-belge/le-fil-de-l-actualite/Actualites/Pages/La-campagne-grippe-commence-demain-15-octobre-2022.aspx>

Le rôle du pharmacien est d'informer et sensibiliser les patients à risque à l'importance de se faire vacciner. D'autant plus qu'on attend une sensibilité plus importante au virus car les mesures de distanciation de ces deux dernières années ont diminué notre immunité.

Les personnes désireuses de se faire vacciner peuvent obtenir le vaccin **sans prescription médicale** auprès de leur pharmacien. Cela renforce considérablement l'accès à la vaccination. Le pharmacien peut toucher des publics-cible qui, n'ayant pas de médecin généraliste, ne pourraient être touchés autrement.

APB news 19/10/2022 :

https://www.apb.be/fr/my/toutes-les-news/APB-News/Pages/APBnews-19-10-22_la-campagne-grippe-est-lancee.aspx

e-learning de la SSPF d'information sur les vaccins et leurs dispensations :

[ELEARNING - Vaccination antigrippale et antipneumococcique - Saison 2022-2023 - Accueil \(claroline.com\)](http://claroline.com)

Baisse de prix au 1er novembre

Le 01/11/2022, le prix de 17 conditionnements va diminuer.

Enbrel : > 260€

Humira et Veltassa : diminution importante également.

APB news 19/10/2022 :

<https://www.apb.be/fr/my/toutes-les-news/APB-News/Pages/Baisses-des-prix-%20au-1er-novembre.aspx>

Corona en Belgique : fini les tests PCR « en cas de symptômes » !

Depuis le 14 octobre, la stratégie de dépistage du corona a été adaptée dans notre pays :

Le test antigénique rapide, réalisé par un professionnel de la santé ou **l'autotest rapide** sont privilégiés par rapport aux tests **PCR** plus coûteux.

Une **attestation d'absence** pour l'école (enfants > 6 ans) en cas de résultat positif peut être imprimée par le pharmacien via l'e-form.

APB news 19/10/2022 :

<https://www.apb.be/fr/my/toutes-les-news/APB-News/Pages/APBnews-19-11-22-Testing-COVID-strategie-adaptee-et-attestations-d-absence----.aspx>

Vaccination Covid en pharmacie : point de la situation

Au 07/10/2022, 305 pharmacies wallonnes vaccinent.

Le processus d'intégration de nouvelles officines qui prenait 4 mois (entre le moment de l'inscription via le lien APB et l'autorisation de vacciner) vient d'être sérieusement raccourci en allégeant le parcours administratif, permettant ainsi une meilleure sélection des officines.

APB news 19/10/2022 :

<https://www.apb.be/fr/my/toutes-les-news/APB-News/Pages/APBnews-19-10-22-Pres-de-550-pharmacies-vaccinent-desormais-en-Wallonie-et-a-Bruxelles-.aspx>

Budget 2023

La marge économique avait été indexée de manière intermédiaire de 2% au 01/06/2022. Elle reste à ce niveau, car elle est suffisamment élevée et même un peu supérieure à son niveau prévu pour 2023.

Les honoraires seront indexés de 8.14% au 01/01/2023 par rapport aux honoraires au 01/01/2022.

De nouveaux budgets sont prévus pour de nouveaux services :

- **Sevrage benzodiazépines**
- **Bum asthme étendu à la BPCO**
- **Bum bilan médication**

APB news 19/10/2022 :

<https://www.apb.be/fr/my/toutes-les-news/APB-News/Pages/APBnews-19-10-22-Budget-2023-une-bouffee-d-oxygene-pour-notre-secteur.aspx>

En direct de la tarification

Ordonnances préparation vaccins et administration vaccins

Pour la préparation des vaccins Covid, une ordonnance avec numéro NISS du patient et nom du médecin prescripteur doit être fournie à l'OT. **L'unique CNK** qui doit figurer sur l'ordonnance = **5521729**, préparation du vaccin.

Si le médecin fournit une ordonnance avec 7 NISS, il faut créer 7 ordonnances différentes avec sur chaque ordonnance, le nom du médecin prescripteur et le **CNK 5521729**.

Dans le cas de la vaccination (avec préparation !) par le pharmacien, une ordonnance par patient avec sur chaque ordonnance, médecin fictif, un **CNK 5511729**, préparation du vaccin et un **CNK 5521711**, administration du vaccin.

Modification ordonnances parties en tarification

Toute modification par le pharmacien d'ordonnance(s) partie(s) en tarification doit impérativement être signalée à l'OT.

Enquête déprescription benzodiazépines et z-drugs

Comme signalé précédemment, un budget est prévu par l'Inami en 2023 pour le projet pilote sevrage benzodiazépines.

Dans ce cadre, la participation à l'enquête de l'UCL paraît intéressante (maximum 10 minutes).

Lien vers l'enquête :

https://uclouvainph.qualtrics.com/jfe/form/SV_8j19JXF6YhYsxRs

Nous restons à votre entière disposition,

H.Lambion